

BULLETIN
DE
LIAISON

Mars 1975
no. 16

- CALENDRIER ACADEMIQUE -

Début du congé de Pâques.	27 mars
Fin du congé de Pâques.	1er avril
Réinscription (sans interruption de cours).	7-8-9-avril
Examens	14 au 26 avril

- PROFESSEURS INVITES -

Voici les noms des professeurs invités par le département de philosophie pour le second trimestre de l'année académique en cours:

Monsieur Luc Brisson: PHI 1020 (Probl. d'histoire de la philo)
PHI 2800 (Philosophie grecque)

Madame Louise Marcil-Lacoste: PHI 6050 (Séminaire sur l'enseignement
de la philosophie)

Monsieur Alan Montefiore: PHI 6640 (Philo allemande, moderne, contemporaine)

- DISPONIBILITE DES PROFESSEURS -
DEUXIEME TRIMESTRE

Voici la liste des heures de disponibilité des professeurs, cependant il vous faut prendre rendez-vous au préalable en téléphonant au secrétariat. (343-6464)

AUDET J.-P. Lundi après-midi sur rendez-vous. (Voir sa secrétaire).
 BLANCHARD Y. Lundi et mercredi: 9h.-12h.
 CROMP G. Mardi et jeudi: 9.30h.-11.30h.
 DECARIE V. Mardi: 10h.-12h. et sur rendez-vous.
 GAUTHIER Y. Lundi et mercredi: 2h.-4h.
 GRAVEL P. Jeudi et vendredi: 10h.-12h.
 HOUDE R. Mercredi: 9.30.-5h.
 KORTIAN G. Lundi: 1.30h-4.15h. et sur rendez-vous.
 LAGADEC C. Lundi: 2h.-4h. et mardi: 1.30h.-3.30h.
 LAGUEUX M. Mardi: 10h.-12h. et mercredi: 2.30h.-4.30h.
 LEVESQUE C. Jeudi: 1h.-5h.
 MURIN C. Mercredi: 10.30h.-12h. et sur rendez-vous.
 POULAIN J. Vendredi: 10h.-12h. et sur rendez-vous.
 REBOUL O. Mardi: 3h.-4.15h. et vendredi: 3h.-5h.
 RIOUX B. Mardi: 1h.-3h et mercredi: 12.30h.-2h.
 ROY J. Sur rendez-vous.

 ALLARD G.-H. Lundi au vendredi: 9h.-5h.

- AVIS -

Le service de documentation vous avise que quarante thèses manquent. A supposer que certaines furent empruntées à long terme, la date de remise est maintenant échue. Vous êtes donc cordialement invités à laisser trainer ces thèses le plus tôt possible au service de documentation.

- DE LA NECESSITE... d'un journal étudiant -

Lors de l'assemblée du 26 février ayant pour but la formation d'une association générale des étudiants, on a précisé les motifs qui ont prévalu à l'élaboration de ce projet d'association: donner un outil de prise en charge de tous les niveaux de la vie étudiante (pédagogique, socio-culturel, sportif); bref, insuffler un peu de vie à ce cadavérique département de philo.

Pour ma part, je crois que l'un des problèmes les plus criants au département c'est le manque de communication entre les étudiants, l'absence totale d'un cadre où les étudiants et la vie quotidienne étudiante pourraient s'exprimer.

Certains s'objecteront, en disant: "Mais il y a Phi Zéro, non?". Justement à ce propos, le jeudi 27 février avait lieu une rencontre de gens intéressés à discuter du statut de la revue Phi Zéro. Voici ce qui est ressorti de la discussion: Phi Zéro est un lieu de publication de travaux, d'essais, de discussions thématiques; il se veut un instrument de travail et de consultation; étant une revue philosophique, Phi Zéro se doit de conserver un caractère "sérieux", bien qu'à l'occasion, on y glisse des farces (cf. Phi Zéro, nov. 74, vol. 3 no. 1, p. 119.); par contre, le problème épineux de la sélection, à savoir si un article est philosophique ou non, ne s'est jamais vraiment posé: en effet, le comité de lecture ne peut se permettre une sélection draconienne, les articles étant rarissimes, et du moment qu'un texte est cohérent, il subit facilement l'épreuve de la sélection. Phi Zéro ne veut pas non plus s'attacher à des problèmes quotidiens d'intérêt local, qui peuvent se présenter dans notre vie d'"useurs-de-fond-de-culotte-sur-un-banc-d'école".

Personnellement, je suis d'accord avec cette conception de la revue; il suffit d'ailleurs de la lire pour en découvrir l'intérêt.

Par contre, la formation d'un organe parallèle de publication, plus accessible à tous (ce n'est pas tout le monde qui peut pondre un essai de 20 pages pour Phi Zéro), pouvant recevoir des articles plus modestes et d'intérêt local (comme celui-ci, par exemple), me paraît primordial. De plus, ce journal pourrait être le lieu de publication de ce qui se passe au niveau des comités formés et qui se formeront; ce pourrait être le lieu où tu dirais ce que tu penses de tel cours, de tel prof.; ce pourrait être le lieu où on nous informerait de ce qui se passe à l'Assemblée Nationale (réunion des profs); peut-être aimerais-tu publier tes poèmes, ou le récit de ton dernier cauchemar (cours de Kortian, par exemple!); ce serait l'endroit où le faire.

Bref, un organe de publication ouvert à tous, et à toutes sortes de sujets; ce serait, à mon avis, une solution importante à apporter à l'inertie mortuaire qui pèse au département.

Cette nécessité d'un journal est clairement apparue lors de la rencontre du 27 février à propos de Phi Zéro; il faudrait dire aussi que ce journal à venir et la revue existante ne se définissent pas comme adversaires, ou antagonistes. Bien au contraire, c'est en

collaboration que les intéressés veulent travailler; car, personnellement, je suis d'avis que revue et journal sont des nécessités pour un département vivant.

Ainsi donc, si ça t'intéresse de t'occuper du journal, téléphone à Pierre-Eugène Tremblay au 381-4884 et joins-toi au groupe déjà intéressé à ce projet.

Salut!

Denis Roy.

- VICTOIRE ECRASANTE DES PHILOSOPHES ! ! -

15 à 2. Tel est le résultat de la partie de hockey qui opposait, le jeudi 6 mars, le département de philosophie de l'Université de Montréal à celui de l'Université Laval.

Cette partie avait été précédée d'un match de ballon-balai entre les membres (professeurs, étudiants, secrétaire) du département.

Après la partie de hockey, une entente a été conclue concernant une nouvelle rencontre probable entre les deux mêmes équipes, rencontre qui cette fois aurait lieu à Québec, au début du mois d'avril.

- SOUTENANCES DE THESES -

Le 14 février 1975, M. Georges A. Legault a soutenu avec succès une thèse intitulée "La structure performative de langage juridique" en vue de l'obtention du doctorat en philosophie. Le jury était composé de M. Jean-Paul Audet, président-rapporteur; M. Jacques Poulain, directeur de recherches; M. Jean-Louis Baudouin (faculté de droit), correcteur; M. André Gombay (Université de Toronto), correcteur externe.

Le 14 mars 1975, Madame Renée Houde-Sauvé soutiendra sa thèse intitulée "La philia dans le livre VII de l'éthique à Eudème d'Aristote" en vue de l'obtention du doctorat en philosophie. Le jury sera composé de M. Charles Murin, président-rapporteur; M. Vianney Décarie, directeur de recherches; M. Jean-Paul Audet, correcteur; M. J.-C. Fraisse (Université de Bordeaux), correcteur externe.

Madame Denise Dionne-Legault a déposé sa thèse intitulée "Simone Weil, miroir d'une pensée existentialiste ou l'agir dans une philosophie de l'irréductibilité" en vue de l'obtention du doctorat en philosophie. Son directeur de recherches est M. Yvon Blanchard.

- DIPLOMES EN PHILOSOPHIE -

Grades octroyés par le Comité exécutif de la Faculté des Etudes Supérieures et le Comité exécutif de la Faculté des Arts et Sciences aux étudiants du département de philosophie:

12 novembre 1974

Ph.D. Francine Lusignan

16 décembre 1974

M.A. Marie-Claire Delvaux

M.A. Jocelyn Beausoleil

M.A. Jacques Cuerrier

M.A. Suzanne Foisy

M.A. Marcel Goulet

M.A. Ardashes Karagopian

M.A. Josette Lanteigne

M.A. Marie-Claire Larochelle

M.A. Jean-Pierre Légaré

M.A. Georgette Normand

M.A. Jocelyne Ouimet

M.A. Thérèse Saulnier

M.A. Guy Vendette

M.A. Suzanne Wojcik

28 janvier 1975

M.A. Michael La Chance

M.A. Andrée Moisan-Plante

M.A. Guy Paquette

octobre 1974

B.A. Diane Brière-Beaumont

B.A. Hélène Gauthier

B.A. Mary-Lise Murisier-Lalonde

décembre 1974

B.A. Pierre Bellehumeur

B.A. Pierre-Paul Bleau

B.A. Michel Collins

B.A. Gérard Cuggia

B.A. Guy Herbert

B.A. Pierre Valois

- COMPTE-RENDU -

ASSEMBLEE GENERALE DES ETUDIANTS DE PHILOSOPHIETENUE LE 26 FEVRIER 1975

- Environ 55 étudiants présents

- Proposition et adoption d'un président d'assemblée: Germain Beauchamp

- Débat sur la nécessité d'une Association Générale: questions de droit

- Proposition formulée: "Qu'une Association Générale des étudiants de philo. soit constituée dans le but d'assurer le regroupement et la représentation de leurs intérêts et de leurs aspirations."

- Vote: 33 voix pour; 9 contre; 4 abstentions

- Présentation des fonctions d'un exécutif; mandaté pour jusqu'en janvier '76;

Le président est le porte-parole des étudiants, un contact pour l'extérieur de l'Association et coordonne les divers groupements ou comités de travail.

Le vice-président seconde le président dans ses fonctions et le remplace au besoin.

Le secrétaire s'occupe des liens écrits d'ordre administratif.

- Adoption des fonctions et mises en candidature:

Pour le poste de président: Pierre Girouard
Germain Beauchamp

Pour le poste de vice-président: Germain Beauchamp

Pour celui de secrétaire: Denis Roy
Michel Richer

- Election de l'exécutif: à la présidence, Pierre Girouard est élu par 30 voix contre 10 voix pour Germain Beauchamp et 4 abstentions.

à la vice-présidence, Germain Beauchamp est élu à l'unanimité.

au secrétariat, Michel Richer est élu par 25 voix contre 12 pour Denis Roy.

- Présentation de comités de travail:

Le comité des problèmes pédagogiques s'occupera de questions telles que la semaine de lecture, les travaux et examens, etc.

L'organisation d'activités socio-culturelles et sportives reviendra à un second groupe de travail.

Un autre comité sera formé pour étudier la situation du journal "Phi Zéro" et la situation de l'information en général au département.

-Recrutement de personnes intéressées à rejoindre l'un de ces comités:

Pour les problèmes pédagogiques,

Germain Beauchamp	tél.	849-1910
Louise Mailloux		(à venir)
François Pageau		255-1436
Nicole Archambault		661-7195
Denis Roy		282-0955
et Pierre Desgagnés		276-5190

Pour les activités socio-culturelles et sportives,

France Giroux	tél.	669-8509
Francine Dupras		324-6539
Suzette Coulombe		739-7524
Jacques Gravel		324-1046
Michel Brisson		651-8669
et Francis Bofswert		731-8459
sport : Claude Laferrière		681-8917
Paul Vincent		738-9869

Pour la situation de l'information,

Marcel Goulet	tél.	324-9085
François Pageau		255-1436
Denis Roy		282-0955
Michel Richer		688-4552
et Pierre-E. Tremblay		381-4884

-Débat sur la possibilité de représentation au CPREUM (Comité provisoire de regroupement des étudiants de l'Université de Mtl.)

-Débat sur la question de la semaine de lecture

-Adoption par l'assemblée d'une semaine de lecture dans la seconde semaine du mois de mars.

-Ajournement de l'assemblée.

N.B. Toutes les personnes intéressées à travailler dans l'un des comités formés, sont invitées à rejoindre l'un ou l'autre des membres cités plus haut.

Michel Richer, secrétaire

Dernière heure: Le 27 février 1975, quelques étudiants se sont regroupés au sein du département pour mettre sur pied un organe interne d'information. Un organe qui prendrait la forme d'un "journal" à l'intérieur duquel tout étudiant serait libre de discuter.
Pierre-E. Tremblay, resp.

- CONFERENCES ET COLLOQUE -

Le département de philosophie de l'Université de Montréal a le plaisir de vous annoncer la conférence de Monsieur Jean Molino de l'Université d'Aix (Marseille) qui s'intitule "Saussure et la linguistique".

Monsieur Molino donnera cette conférence le 19 mars 1975 à 20 heures, à la salle E-0325 au Pavillon des Sciences Sociales.

La Société de Philosophie de Montréal vous annonce que la prochaine conférence sera donnée par Monsieur Robert Nadeau et s'intitulera: "Philosophie et Révolutions scientifiques: le modèle de T.S. Kuhn". Elle aura lieu au local 3200 du Pavillon Ste-Marie de l'Université du Québec à Montréal à 20 heures le mardi 25 mars prochain.

Un colloque intitulé "Littérature et Philosophie" aura lieu le mardi 1er avril à 20 heures à la salle D-0305 du Pavillon des Sciences Sociales de l'Université de Montréal.

- SYLLABUS DES COURS -

Dans le but d'effectuer un meilleur choix de cours, un syllabus interne des cours de l'année 1975-1976 sera disponible pour les étudiants vers la fin du mois de mars.

- PROCES-VERBAUX -

Les procès-verbaux adoptés sont dorénavant accessibles aux étudiants du département de philosophie et seront, à cet effet, soit déposés au secrétariat, soit affichés au babillard du département, selon la meilleure commodité.

- EXAMEN GENERAL DE DOCTORAT -

Durant le mois de mai 1975, tous les étudiants qui auront complété la scolarité de doctorat devront se présenter à un examen devant un jury de trois membres dont le directeur de recherche.

Chaque étudiant devra remettre au bureau du secrétaire administratif en quatre exemplaires et au plus tard le 28 avril 1975, un texte de 6 à 10 pages décrivant le sujet de la recherche doctorale. L'échec met fin à la candidature de l'étudiant au doctorat.

- EXAMEN DE SYNTHESE -

Au début du mois de mai 1975 tous les étudiants complétant leur scolarité de maîtrise devront se présenter à l'examen de synthèse devant un jury de trois professeurs dont le directeur de la recherche.

Cet examen portera sur le projet de recherche ainsi que sur trois ou quatre questions ou thèmes importants autour desquels, l'étudiant tend à organiser ses préoccupations philosophiques.

Au plus tard, le 28 avril, l'étudiant devra remettre au bureau du secrétaire administratif en quatre exemplaires un texte d'au moins 300 mots (1 page) où il décrit les grandes lignes de son projet de maîtrise ainsi que les trois ou quatre problèmes philosophiques sur lesquels il veut être interrogé.

La note attribuée à cet examen compte pour 20% de la maîtrise. (Scolarité: 40%, mémoire: 40%).
